

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 22 (1964)  
**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

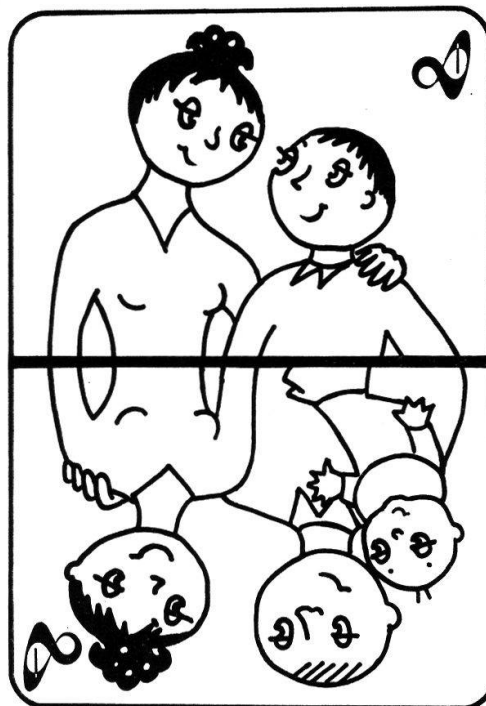
# Pour gagner la partie...

**Il vous faut une assurance sur la vie !**

Mais encore faut-il choisir la forme d'assurance qui correspond exactement à votre situation. La Vaudoise Vie vous propose tout un jeu d'assurances parmi lesquelles vous trouverez certainement l'atout qu'il vous faut.

Supposons que vous désiriez, pour une date fixée d'avance, épargner un certain capital et que vous souhaitiez mettre intégralement cette somme à la disposition des vôtres même si la vie ne devait pas vous laisser le temps de mener à terme votre plan financier.

Dans ce cas, notre « assurance mixte » vous donne la possibilité de réaliser avantageusement votre projet. Le capital prévu sera doublé en cas de décès accidentel



avant l'échéance. En cas de vie, il sera majoré par l'accumulation des participations aux bénéfices.

En vous référant à cette annonce, vous pouvez, sans prendre aucun engagement, nous poser toutes les questions relatives à cette assurance, nous y répondrons volontiers.



Place de Milan, Lausanne